

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2025

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2025 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 15 mai
 - b) Réunion du 21 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Participation à la table ronde Aarhus Convention and Nuclear au Grand-Duché de Luxembourg
 - b) Webinaire - Poursuite du fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe au-delà de 40 ans
 - c) Journée de la résilience
 - d) PNGMDR – Contact CNDP
 - e) Réflexion autour de l'intelligence artificielle
 - f) Rencontre du Centre pour le Développement Durable de l'Université de Gdańsk
 - g) Découverte de la FARN
 - h) Consultation DARPE
 - i) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASNR et l'ANCCLI
 - j) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

1. Les réunions de la CLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, a présidé les deux réunions de l'année 2025, qui se sont tenues respectivement le 15 mai et le 21 novembre.

a. Réunion du 15 mai 2025

Lors de cette réunion ont été présentés le bilan annuel 2024 du CNPE de Cattenom et un événement significatif sûreté (lié au non-respect d'une spécification technique d'exploitation sur l'unité de production n°2, déclaré le 31 octobre 2024), par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) et EDF, avant que ne soit présentés par EDF le bilan de la concertation sur les conditions de sûreté pour la poursuite de fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe au-delà de 40 ans, et les anticipations des travaux liés aux 4^e visites décennales.

Puis l'ASNR a évoqué une modification temporaire des règles générales d'exploitation dans le cadre des 4^e visites décennales et le report de la requalification du circuit primaire de Cattenom.

L'ANDRA, invitée pour l'occasion, a présenté sa gestion des déchets radioactifs.

La Préfecture de la Moselle a souhaité aborder les travaux de mise à jour du Plan particulier d'intervention (PPI).

Enfin, en points divers, ont été évoqués les projets de la CLI dans le cadre de la journée de la résilience ainsi que l'exercice de la Force d'action rapide du nucléaire prévu en septembre 2025.

Pour la première fois, un membre de la CLI a dressé une analyse de sa participation à une inspection de l'ASNR sur le site de Cattenom. Daniel TROUILLOT (collège des syndicats) avait participé à l'inspection sur le thème des séismes (cf. annexe au compte rendu de ladite réunion).

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le rapport d'activité et le rapport d'exécution financière pour l'année 2024.

b. Réunion du 21 novembre 2025

Au cours de la réunion publique du 21 novembre, le CNPE de Cattenom a présenté, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), l'analyse de sûreté de la campagne d'arrêts pour maintenance en 2025, la décision de l'ASNR n° 2025-DC-016 du 1er juillet 2025 sur la phase générique des 4^{èmes} réexamens périodiques des réacteurs de 1300 MWe, la consultation de la CLI sur les projets de décision fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux par le CNPE de Cattenom, ainsi que les événements significatifs sûreté de niveau 1 et significatif radioprotection de niveau 2 intervenus au CNPE de Cattenom depuis juin 2025.

Le CNPE de Cattenom a présenté son plan d'adaptation au changement climatique.

La Préfecture de la Moselle a évoqué les travaux à venir d'organisation de l'exercice nucléaire sur la centrale qui se déroulera les 4 et 5 juin 2026, ainsi que les travaux de mise à

jour du Plan Particulier d'Intervention, en lien avec l'ASNR, et a donné des informations sur la campagne de comprimés d'iode à venir.

La Vice-Présidente a dressé un bilan des actions de la CLI organisées à l'occasion de la Journée de la résilience et a donné la parole à Mme Isabelle CORNETTE pour un retour d'expérience sur sa participation à l'inspection de l'ASNR sur la prévention des pollutions et la maîtrise des nuisances-risques chimiques.

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le programme d'activité et le budget pour l'année 2026.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASNR.

a. Événements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASNR.

En 2025, la centrale a déclaré 45 événements significatifs sûreté (ESS) de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons, et 3 événements de niveau 1, soit un total de 48 ESS. Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté dits « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : aucun événement générique de niveau 1 et 3 événements génériques de niveau 0 ont ainsi été déclarés en 2025 concernant Cattenom. Les événements génériques ne sont pas présentés lors des réunions de la CLI.

En outre, la centrale a déclaré 7 événements significatifs de radioprotection de niveau 0 et 1 de niveau 2, 2 événements significatifs pour l'environnement et 2 événements significatifs transport.

Les informations au sujet des événements sûreté sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASNR

Chaque année, l'ASNR propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom.

Deux membres de la CLI ont participé à une inspection en 2025 : M. Daniel TROUILLOT le 28 avril sur le thème des séismes et Mme Isabelle CORNETTE le 21 octobre sur la prévention des pollutions et la maîtrise des nuisances-risques chimiques.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASNR finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle a poursuivi sa diffusion papier de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI élargi à 20 km, ce qui permet de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 13 750 € en 2025.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°31 s'est réuni le 16 mai 2025.

La Lettre de la CLI n°31 comporte en première page un éditorial au sujet du débat autour de la concertation sur les conditions de la poursuite d'exploitation des réacteurs de 1300 MWe, et un article sur l'anticipation de la 4^e visite décennale de l'unité de production n°1.

En pages 2 et 3 sont évoquées la gestion des déchets radioactifs par l'ANDRA ainsi que le bilan sûreté de la centrale en 2024.

Enfin, en dernière page, les lecteurs ont pu découvrir l'analyse d'un membre de la CLI ayant participé à l'inspection de l'ASNR du 28 avril sur la thématique des séismes, puis un article évoquant un événement sûreté de niveau 1. Un encart sur l'actualisation du Plan particulier d'intervention complète cette quatrième page.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°32 s'est tenu le 21 novembre 2025.

La Lettre de la CLI n°32 contient un éditorial en Une sur la journée de la résilience ainsi qu'un article sur l'adaptation de la centrale du dérèglement climatique. En pages 2 et 3 figurent un article sur l'analyse de sûreté 2025 et la 4^e visite décennale, un article sur l'adaptation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) et un dernier article sur le dossier de modification des prélèvements et rejets du CNPE de Cattenom. Enfin la page 4 contient un article sur les événements de niveau 1 déclarés ainsi qu'un encart sur la distribution de comprimés d'iode.

La Lettre d'information de la CLI n°31 a été diffusée au cours de la semaine du 21 au 25 juillet 2025 et le numéro 32 le sera au premier trimestre 2026, en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI de 20 km, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectifs de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI

sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand sur la page CLI du site internet du Département de la Moselle.

Depuis 2013, une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Participation à la table ronde Aarhus Convention and Nuclear au Grand-Duché de Luxembourg

Cette table ronde Aarhus Convention and Nuclear (ACN) des 21 et 22 janvier organisée par la Commission européenne, en lien avec l'ANCCLI, au Grand-Duché de Luxembourg sur le sujet « Mise en œuvre de la directive sur la sûreté nucléaire : transparence, participation du public et rôle de la société civile dans la réglementation nucléaire indépendante » a été suivie par la Vice-Présidente de la CLI.

La table ronde a abordé les thèmes de la transparence, de la participation du public et de l'interaction entre le système de réglementation nucléaire et la société civile en ce qui concerne la sûreté. Un échange ouvert de points de vue et d'expériences entre les participants, issus d'un large éventail de parties prenantes, a permis d'identifier les défis et les meilleures pratiques.

M. Roger SPAUTZ était présent en tant que représentant de Greenpeace.

b) Webinaire - Poursuite du fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe au-delà de 40 ans

Le 16 mai s'est tenu un webinaire pour présenter le projet de position de l'ASNR sur le sujet et les modalités de la consultation du public. En effet, la position de l'ASNR était prévue pour la fin du premier semestre 2025, avec une consultation du public consécutive.

M. Daniel TROUILLOT (CFE-CGC), M. Roger SPAUTZ (Greenpeace Luxembourg), Mme Catherine BAILLOT, Conseillère régionale, ainsi que la secrétaire de la CLI ont suivi les échanges.

c) Journée de la résilience

Le Ministère de l'Intérieur a tenu plusieurs réunions au cours de l'année pour accompagner les CLI dans leur mise en œuvre d'un plan d'action territorial de sensibilisation. La secrétaire de la CLI y a participé le 20 mai.

Concernant les actions à proprement parler, la CLI de Cattenom avait planifié 2 formations à destination des élus, qui ont dû être annulées, faute de participants.

- Auprès des élus départementaux,
- Auprès des élus de la CC de l'Arc Mosellan.

Concernant les entreprises, il s'est avéré très difficile de les toucher. Ainsi, aucune formation n'a pu être proposée.

Une alternative a été proposée : une sensibilisation aux risques sous la forme d'une pièce de théâtre pour les écoliers du PPI. 5 écoles primaires ont participé (Basse-Rentgen,

Volmerange-les-Mines, Zoufftgen, Kirsch-lès-Sierck, Guénange), ainsi que l'association J3V (Jeunesse 3 Villages), située à Evrange. 604 élèves ont été touchés, le nombre se porte à 665 si l'on ajoute les enseignants, accompagnateurs ainsi que le public attiré par l'association J3V.

La compagnie Essentiel Ephémère a présenté une histoire ludique et pédagogique, qui a donné lieu ensuite à un débat avec les scolaires. Les élèves avaient répondu à toutes les questions posées par les comédiennes et certains ont même formulé leurs propres interrogations.

Un atelier de réalité virtuelle, conduit par l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle) a également été organisé pour les membres de la CLI ainsi que pour le grand public. En simulant une émission de nuage toxique, le casque de réalité virtuelle permettait une immersion dans une situation réelle nécessitant une prise de décisions. Cela a permis de tester les bons réflexes à adopter (confinement, respect des consignes de sécurité, civisme...). Cet atelier permet à la fois au joueur de se rendre compte des conséquences de ses choix mais aussi aux autres participants d'observer les conséquences des actes du joueur, puisque tout est vidéo-projeté sur un mur, afin de permettre un débat autour de la situation.

Grâce à l'organisation de cet atelier, 9 personnes ont pu bénéficier d'une sensibilisation.

La CLI de Cattenom a été labellisée « Tous Résilients face aux Risques » pour ce travail mené en lien avec l'Institut des risques majeurs (IRMA).

Le succès des pièces de théâtre est sans appel. Contrairement à 2024, lorsque les formations proposées n'ont pas réussi à mobiliser le grand public, il semblerait que les actions plus ludiques fonctionnent. Elles permettent aux plus jeunes de prendre conscience des risques, tout en apprenant à y faire face le moment venu. Trois écoles intéressées n'ont pas pu participer cette année en raison des places limitées, ce qui offre des perspectives pour la prochaine édition. Par ailleurs, le développement d'outils artistiques de sensibilisation par des compagnies de théâtre locales a été évoqué par l'association J3V. Un travail de réflexion sera entrepris par la CLI à ce sujet dès le début 2026.

d) PNGMDR – Contact CNDP

En vue du débat annoncé à la fin de l'été 2025, la secrétaire de la CLI a été contactée le 3 juin par Georgette PELOUX de la Commission nationale du Débat public au sujet du PNGMDR.

Mme PELOUX cherchait à appréhender la perception du public quant au sujet des déchets. Le 6^e plan recommandant de s'ouvrir au grand public, elle souhaitait récolter des informations sur le fonctionnement des CLI et leurs liens avec le public, afin de nourrir sa réflexion. La CLI n'a pas été recontactée suite à cet échange.

e) Réflexion autour de l'intelligence artificielle

La secrétaire de la CLI a participé à un cycle d'échanges autour de l'intelligence artificielle et des métiers de la participation citoyenne, organisé par le think tank « Décider ensemble » et l'ICPC. La visée de ces échanges consiste à s'outiller et à progresser dans l'utilisation de l'IA tout en restant dans un cadre éthique.

Le premier rendez-vous s'est tenu le 17 juin et a posé un cadre introductif aux échanges. L'animation s'est faite par Cap Collectif et le réseau des territoires innovants les Interconnectés.

f) Rencontre du Centre pour le Développement Durable de l'Université de Gdańsk

La Vice-Présidente de la CLI de Cattenom s'est rendue en Pologne, avec l'ANCCLI, du 28 au 30 juillet, afin de présenter le système des CLI en France, dans la perspective d'un projet de création d'une première CLI polonaise près de la future première centrale nucléaire du pays en 2035.

A l'invitation du Centre pour le Développement Durable de l'Université de Gdańsk le programme de visite s'est tenu sur 2 jours, avec notamment la rencontre de la municipalité de Choczewo, la visite du chantier de construction de la première centrale nucléaire polonaise à Lubiatowo – Kopalino au bord de la mer Baltique, et enfin une réunion de travail pour renforcer la coopération avec les chercheurs de l'Université de Gdańsk (projet de création CLI, projet de visite d'installations nucléaires en France...).

Ce fut l'occasion de mettre en lumière les activités transfrontalières de la CLI de Cattenom, avec un focus sur les exercices de crise et les plans d'urgence en situation transfrontalière.

g) Découverte de la FARN

Du 8 au 11 septembre 2025, la centrale de Cattenom a accueilli un exercice de grande ampleur mené par la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN). Cet exercice a permis de tester la coordination entre la FARN, le SDIS 57 et les équipes de la centrale, tout en maintenant les compétences opérationnelles des équipiers dans des situations exceptionnelles.

Créée par EDF après l'accident de Fukushima, la FARN est un dispositif exceptionnel, capable d'apporter un appui externe à un site nucléaire en difficulté. Cette unité s'entraîne régulièrement à rétablir les systèmes d'eau, d'air et d'électricité, à assurer un appui pour la conduite, maintenance et logistique sur le site et à intervenir en moins de 24 h 00.

Pour l'occasion, une base arrière a été installée à la caserne du SDIS 57 de Thionville, servant de point de commandement central. C'est à cet endroit que les membres de la CLI ont pu rencontrer l'équipe de la FARN le 9 septembre, à l'occasion d'une soirée de présentation et d'échanges, lors de laquelle la Vice-Présidente Rachel ZIROVNIK a prononcé un discours. Ont participé pour la CLI Patrick BECKER, Maire de Kuntzig, Patrice CUNY, Adjoint au Maire de Basse-Ham, Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, Catherine BAILLOT, Conseillère régionale, Sabrina GREAU, du CESER Grand Est, ainsi que le Sous-Préfet de Thionville et Hélène HERMANN, Ludovic LENORMAND et Sébastien GRENIER pour la Préfecture de la Moselle.

h) Consultation DARPE

Le CNPE de Cattenom a déposé auprès de l'ASNR un dossier de demande de modification de décisions fixant les limites de rejets dans l'environnement de ses effluents liquides et gazeux et les prescriptions relatives à leurs modalités de prélèvement, de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement.

Suite à la recevabilité du dossier par l'ASNR, la CLI a été consultée conformément aux dispositions de l'article R. 593-38 du code de l'environnement. Un groupe de membres volontaires ont contribué à la contribution de la CLI : Roger SPAUTZ, Greenpeace

Luxembourg, Patrick BECKER, Maire de Kuntzig, Isabelle CORNETTE, Vice-Présidente à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, Maryse GROSSE, Adjointe au Maire de Boust et Alain REDINGE, Maire de Gavisse.

Une visioconférence s'est tenue le 12 novembre, lors de laquelle EDF et l'ASNR ont présenté la demande initiale et le dossier d'instruction. Cette réunion a été l'occasion pour les membres de la CLI de poser de nombreuses questions. Le travail s'est ensuite poursuivi par écrit, les membres ayant rendu leurs observations à la secrétaire de la CLI qui a consolidé l'avis et l'a envoyé à l'ASNR le 17 décembre.

i) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASNR et l'ANCCLI

La 37^e conférence des CLI, organisée par l'ASNR et l'ANCCLI, s'est tenue le 9 décembre à Montrouge. M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg, y a participé.

Le matin a été consacré à la présentation par les CLI de leurs actions de sensibilisation aux enjeux nucléaires. Durant l'après-midi, des tables-rondes scientifiques sur le changement climatique se sont tenues avec notamment un focus sur les enjeux concrets pour les territoires environnants les centrales nucléaires.

j) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, en sa qualité de Trésorière adjointe de l'ANCCLI, a participé aux Conseils d'Administration du 7 février et 7 octobre.